

X

### Application 6. Déléguer et planifier

Le magasin Déco House vend des articles d'équipement de la maison et de décoration intérieure. Il est implanté dans la région valencienne (Nord) depuis cinq ans et situé dans une zone commerciale attractive et dynamique comprenant un grand hypermarché, de nombreuses grandes surfaces spécialisées et des boutiques. Il a un positionnement moyen et haut de gamme.

Récemment, un nouveau concurrent au positionnement plus bas de gamme s'est installé à proximité. La fréquentation du magasin Déco House a fortement chuté.

Le gérant envisage plusieurs actions pour relancer le trafic en magasin :

- la réorganisation du magasin, qui sera structuré en espaces représentatifs des lieux de vie de l'habitat contemporain;
- la création d'un catalogue, qui devra refléter le positionnement qualitatif du point de vente et donner envie aux habitants de la zone de chalandise de le visiter.

Le gérant est assisté d'un jeune adjoint, Jean-Louis, qui ne demande qu'à apprendre et aspire à plus de responsabilités et d'autonomie. Il dispose par ailleurs dans son équipe d'un employé expérimenté et créatif, Roger, doté d'un certain sens de l'esthétique. Il envisage donc de déléguer la première mission à Jean-Louis et la seconde à Roger.

Document 1

Tâches	Heures de travail nécessaires
Vider les rayons, déménager les meubles d'exposition	6 heures
Démonter les linéaires	6 heures
Nettoyer la surface de vente et les linéaires	6 heures
Remonter les linéaires	6 heures
Théâtraliser l'offre et remplir les linéaires	30 heures
Baliser le magasin et étiqueter les produits	6 heures

Document 2

### Planning initialement prévu (semaine 11 - année N)

Salariés	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Jean-Louis (35 h)	5 h	5 h	Repos	8 h	10 h	7 h
Roger (35 h)	8 h	Repos	6 h	7 h	7 h	7 h
Laetitia (35 h)	6 h	6 h	5 h	Repos	9 h	9 h
Marc (apprenti - 18 ans, 20 h en magasin)	Formation	Formation	6 h	7 h	7 h	-
Noémie (étudiante, temps partiel 15 h)	Cours	Cours	Cours	Cours	7 h	8 h
Khadija (étudiante, temps partiel 15 h)	Cours	Cours	Cours	Cours	8 h	7 h
Laurina (30 h)	5 h	5 h	5 h	5 h	Repos	10 h
Marion (20 h)	-	5 h	5 h	5 h	5 h	-
Stéphane* (20 h)	-	-	-	5 h	7 h	8 h

\* Stéphane a un autre contrat à temps partiel de 15 heures chez un autre employeur, les lundis et mardis.

**Contraintes spécifiques au réaménagement**

Le magasin sera fermé deux jours : lundi et mardi de la semaine 11.

Il n'est pas prévu d'attribuer d'heures supplémentaires aux employés lors de la semaine 11.

L'opération sera supervisée obligatoirement par l'adjoint pendant les deux jours.

Les salariés affectés au réaménagement travailleront le nombre d'heures maximal autorisé par la législation.

**Contraintes législatives**

La durée légale du travail peut être dépassée dans le cadre de la réglementation sur les heures supplémentaires.

Sauf autorisation de l'inspecteur du travail, la durée du

travail des travailleurs âgés de moins de 18 ans ne peut dépasser la durée légale du travail.

Toutefois, il existe des durées maximales au-delà desquelles aucun travail effectif ne peut être demandé. Ces durées maximales de travail s'imposent également au salarié qui cumule plusieurs emplois. Sauf dérogation, les durées maximales sont fixées à :

- 10 heures par jour;
- 48 heures par semaine;
- 44 heures en moyenne sur une période de 12 semaines consécutives.

[www.travail.gouv.fr/informations-pratiques/fiches-pratiques/duree-du-travail](http://www.travail.gouv.fr/informations-pratiques/fiches-pratiques/duree-du-travail)

Tâches	Durée des tâches	Tâches à réaliser au préalable
A. Collecte des catalogues diffusés par les concurrents	1 jour	
B. Analyse des catalogues des concurrents	1 jour	A
C. Analyse de l'intérêt commercial des produits et choix des produits à présenter dans le catalogue	2 jours	B
D. Définition du nombre de pages, du format, du grammage et du nombre d'exemplaires	1 jour	C
E. Envoi des appels d'offres aux imprimeurs et réception des propositions	15 jours	D
F. Étude des offres et choix d'un imprimeur	1 jour	E
G. Réalisation des photographies des produits	3 jours	C
H. Choix des visuels et des emplacements des photographies dans la mise en page	3 jours	G
I. Rédaction des accroches et des textes	3 jours	H
J. Fixation des prix de vente	1 jour	C
K. Détermination du coût d'envoi des catalogues	1/2 jour	D
L. Élaboration du budget	1/2 jour	F, K
M. Impression du catalogue	10 jours	F, H, I, J
N. Diffusion du catalogue	3 jours	M

- 1 Indiquez les précautions que le gérant doit prendre avant de confier ces missions à ses collaborateurs.
- 2 Imaginez le déroulement de l'entretien destiné à motiver les délégataires.
- 3 Proposez différents moyens de contrôle des délégataires lors de leur mission.
- 4 Déterminez le nombre d'employés à affecter au réaménagement des linéaires (document 1).
- 5 Modifiez le planning collectif d'organisation du travail de la semaine 11 de l'année N en tenant compte des nouvelles contraintes et des contraintes générales et législatives (documents 2 et 3).
- 6 Réalisez l'ordonnancement des tâches de la conception du catalogue à l'aide d'un diagramme de Gantt (document 4).
- 7 Déterminez la date à laquelle le projet « Création du catalogue » doit démarrer, sachant que le catalogue doit être distribué dans les boîtes aux lettres de la zone de chalandise le 15 mars N au plus tard.

*mardi*